



Le cas de Kerlouan n'est pas nouveau pour l'OCE.

Ce qui est nouveau pour défendre Kerlouan serait peut-être ici, par la CNERH :

<https://continuite-ecologique.fr/destructions-illegales/>

.... pas forcément dans les pétitions à répétition, sauf celles importantes au demeurant mais gentillettes sur « l'urgence » de sauver notre peau sur notre planète ? Cela viendra peut-être (et encore ?) quand les curseurs auront été poussés plus à fond, c'est-à-dire dans 100 ans, voire bien plus.

Pragmatiquement, notre prétention n'est pas de sauver l'humanité, mais les ouvrages hydrauliques créés de la main de l'homme.